

**COMMUNE
DE SAINT-NIC**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le six mars, à 19 h 00, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie KERHASCOËT, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 10

Date de convocation : 01 mars 2023

Présents : Mme Annie KERHASCOËT, Mmes et Mrs Emmanuel MAHO, Jean-Pierre CANN, Jean-Michel BIRIEN, Emmanuel CAPITAINE, Gilles MOLAC, Jean-Claude KERHASCOËT, Jérôme KERSALÉ, Marc BALAYER, Hervé GUILLOU

Excusés : M. Fabrice LE BERRE (pouvoir à J-M BIRIEN), Mme Monique BESCOU (pouvoir à E. MAHO), M. Baptiste DANION (pouvoir à G. MOLAC), Mme Marie-Thérèse NEDELEC (pouvoir à A. KERHASCOËT)

Secrétaire de séance : M. Emmanuel CAPITAINE

DB2023-05

ATTRIBUTIONS LOTS DU MARCHÉ PUBLIC – ATELIERS COMMUNAUX

NOTE DE SYNTHÈSE

La commune de Saint-Nic dispose actuellement de locaux techniques vétustes situés au bourg. Ces ateliers agrandis par la pose d'un préfabriqué ne respectent pas les dispositions du code du travail en termes d'hygiène et de sécurité notamment. Par ailleurs, de par leur proximité avec des locaux accueillant du public (mairie, locaux associatifs), leur utilisation est inadaptée voire dangereuse. Il a été décidé de construire de nouveaux ateliers communaux au Nord de la commune, sur un terrain communal avec accès sur la route départementale 63.

Dans ce cadre, la société Sembreizh a été chargée d'assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction de ces locaux

DELIBERATION RECTIFICATIVE

Madame le Maire rend compte de la consultation réalisée dans le cadre des travaux de construction des ateliers municipaux de Saint-Nic. Après analyse et avis du maître d'œuvre et de la commission d'ouverture des plis (commission MAPA), ci-dessous les entreprises étant le mieux classées par lot

Lots n°	Dénomination	NOM entreprises	TOTAL € HT
1	Terrassements-voirie-aménagements extérieurs	COLAS	140 866.59
2	Gros œuvre	SEBACO	159 946.00
3	Charpente bois	MCA	26 086.27

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Affiché le

ID : 029-212902563-20230314-DB2023_05-DE

4	Couverture métallique	CELT'ETANCH	24 401.81
5	Menuiseries extérieures aluminium	BPS ALUMINIUM	19 992.00
6	Menuiseries bois	LE ROY	10 270.00
7	Cloisons-Isolation	MANDIN	15 230.08
8	Plafonds suspendus	GUILLIMIN	2 379.08
9	Revêtements de sols - Faïence	LE TEUFF	10 003.74
10	Peinture	PRC	2 988.96
11	Plomberie-Sanitaire	AQUATHIS	15 884.27
12	Electricité – Chauffage électrique – VMC	LAUTECH	24 798.00
		TOTAL € HT	452 846.80

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par 11 voix pour et 3 contre (G. MOLAC, H. GUILLOU et B. DANION),

AUTORISE Mme le Maire à signer ces attributions de lots

Pour extrait conforme
Le 06 mars 2023
La maire,
Annie KERHASCOËT

Le secrétaire de séance,
Emmanuel CAPITAINÉ



Certifié exécutoire